

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant l'acquisition par la société « GAP Arthur Holdco L.P. », affilié au Groupe «General Atlantic » du contrôle exclusif de la société « Actis Holdings S.à r.l. » par l'acquisition de 100% de son capital social et des droits de vote associés

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- **L'acquéreur** : La société « GAP Arthur Holdco L.P.» affilié au Groupe « General Atlantic » ;
- **La cible** : La société « Actis Holdings SARL».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif

Secteurs économiques concernés

- Les secteurs de l'enseignement supérieur et de l'hôtellerie

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 27 mai 2024

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Actis Holdings Sàrl » par la société « GAP Arthur Holdco, LP » à travers l'acquisition de la totalité (100%) de ses actions et des droits de vote associés.

« GAP Arthur Holdco » est une société en commandite affilié à un groupe de fonds d'investissement (« General Atlantic ») qui fournissent du capital aux entreprises en croissance à l'échelle mondiale. Le groupe « General Atlantic » est actif dans divers pays dans les secteurs de la consommation, des services financiers, de la santé, de la technologie, du climat et des sciences de la vie. Au Maroc, le groupe « General Atlantic » est investi dans les secteurs de l'édition en ligne, des jeux de société en ligne, des vêtements de sport en ligne, des services de courtage en assurances, de la réservation de voyages en ligne et du marché des produits numériques. Le siège social du groupe est situé aux États-Unis.

« Actis Holding Sàrl » est une société à responsabilité limitée qui gère un groupe de fonds d'investissement qui ont des participations dans diverses entreprises de portefeuille. « Actis » est un investisseur en infrastructure durable avec des entreprises de portefeuille dans les secteurs de l'infrastructure énergétique, de l'infrastructure à longue durée de vie, de l'infrastructure numérique, de l'immobilier et du capital-investissement. Au Maroc, les filiales d'« Actis » sont actives dans les secteurs de l'enseignement supérieur privé et de l'hôtellerie 4 étoiles ou plus. Son siège social est situé au Luxembourg.

Fait à Rabat le 16 mai 2024